

11.1 Indicateurs extra-financiers de base (« Core ») du Forum économique mondial

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs de type « Core » préconisés par le Forum économique mondial dans son rapport *Measuring Stakeholder Capitalism – Towards common metrics and consistent reporting*, publié en septembre 2020.

Sous-catégories, indicateurs proposés et informations à communiquer	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
PRINCIPES DE GOUVERNANCE		
Objet social		
<p>Définition de l'objet social de l'entreprise</p> <p>Objet public de l'entreprise, en tant qu'expression des moyens par lesquels une activité se propose de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux. L'objet social doit correspondre à une création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes, notamment les actionnaires.</p>	Oui	<p>TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.</p> <p>(Source : DEU 2024, §1.1.1)</p>
Qualité de l'organe de gouvernance		
Composition du Conseil d'administration		
<p>Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités en fonction : des compétences liées aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux ; du niveau hiérarchique (cadre supérieur ou non) ; de l'indépendance ; du mandat de l'organe de gouvernance ; du nombre d'autres postes importants occupés et engagements majeurs pris par chaque personne et de la nature de ces engagements ; du genre ; de l'appartenance à un groupe social sous-représenté ; de la représentation des parties prenantes.</p>	En partie	<p>Les informations sont disponibles au point 4.1 du chapitre 4 « Organes d'administration et de direction » et au point 5.1.2.1 « Rôle et composition des organes d'administration, de direction et de surveillance (GOV-1) ».</p> <p>(Source : DEU 2024, §4.1 et 5.1.2.1)</p>
Implication des parties prenantes		
Enjeux pertinents pour les parties prenantes		
<p>Liste des enjeux pertinents pour les principales parties prenantes et l'entreprise, avec la façon dont ils ont été identifiés et celles dont les parties prenantes ont été impliquées.</p>	En partie	<p>Les informations sont disponibles aux points 5.1.3.2 et 5.1.3.3 du chapitre 5.</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.1.3.2 et 5.1.3.3)</p>
Comportement éthique		
Anti-corrruption		
<p>1. Pourcentage total de membres de l'organe de gouvernance, d'employés et de partenaires commerciaux ayant reçu une formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation, ventilés par région :</p> <p>a) nombre total et nature des cas de corruption avérés au cours de l'exercice, mais liés à des exercices antérieurs ;</p> <p>b) nombre total et nature des cas de corruption avérés au cours de l'exercice et liés à ce même exercice.</p> <p>2. Discussion des initiatives et de l'implication des parties prenantes destinées à améliorer l'environnement opérationnel et la culture au sens large afin de lutter contre la corruption.</p>	En partie	<p>Les informations sont disponibles aux points 3.6.8.1 (Droit humains) et 5.4.2 (Lutte contre la corruption) des chapitres 3 et 5.</p> <p>(Source : DEU 2024, § 3.6.8.1 et 5.4.2)</p>
Mécanismes protégés pour le conseil et le reporting sur les questions éthiques		
<p>Description des mécanismes internes et externes pour :</p> <p>1. obtenir des conseils sur le comportement éthique et conforme à la loi et sur l'intégrité morale au sein de l'organisation ;</p> <p>2. faire part de ses préoccupations concernant un comportement contraire à l'éthique ou à la loi et l'intégrité morale au sein de l'organisation.</p>	Oui	<p>Les informations sont disponibles aux points 5.4.1 (Politique en matière de conduite des affaires et culture d'entreprise) et 5.3.3.3 (Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux communautés affectées de faire part de leurs préoccupations) du chapitre 5, ainsi qu'aux points 3.6.6. (Mécanismes d'alerte) du chapitre 3.</p> <p>(Source : DEU 2024, § 5.4.1, 5.3.3.3 et 3.6.6)</p>

Sous-catégories, indicateurs proposés et informations à communiquer

Publié

Informations publiées par TotalEnergies (2024)

Surveillance des risques et opportunités

Intégrer les risques et opportunités aux processus de l'entreprise

Communiquer les facteurs de risques et les opportunités en identifiant de façon nette : les principaux risques et opportunités se présentant de façon spécifique pour l'entreprise (par opposition aux risques génériques concernant tout son secteur) ; l'appétit de l'entreprise pour ces risques ; l'évolution de ces risques et opportunités et la réponse à cette évolution. Ces opportunités et risques doivent tenir compte des enjeux pertinents d'ordre économique, environnemental et social, comme les changements climatiques et l'intendance des données.

Oui

Les informations sont disponibles aux points 3.1, 5.1.3.3 et 5.1.4.
(Source : DEU 2024, §3.1, 5.1.3.3. et 5.1.4)

PLANÈTE

Changement climatique

Informations disponibles au point 5.2.1.3 B du chapitre 5.

Indicateurs liés au changement climatique⁽¹⁾

Émissions de GES		Périmètre opéré		
		2024	2023	2015
Scope 1	Mt CO ₂ e	33	32	42
Émissions de GES directes				
Scope 2	Mt CO ₂ e	1	2	4
Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie				
Scope 1+2	Mt CO ₂ e	34	35	46
dont installations oil & gas	Mt CO ₂ e	29	30	46
dont CCGT	Mt CO ₂ e	5	4	–

Émissions de GES - méthane ^(a)		Périmètre opéré		
		2024	2023	2020
Emissions brutes de méthane	kt CH ₄	29	34	64

(a) Hors méthane biogénique, représentant environ 1 kt CH₄ en 2024. Le méthane biogénique est toutefois pris en compte dans le calcul du Scope 1.

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Pour l'ensemble des gaz à effet de serre pertinents (dioxyde de carbone, méthane, oxyde d'azote et gaz fluorés), communiquer les émissions directes et indirectes (champs d'application 1 et 2 selon le Protocole des GES), en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (Mt CO₂e)

Estimation et *reporting* des autres émissions indirectes (champ d'application 3 du Protocole des GES) le cas échéant.

Oui

Émissions de GES indirectes		2024	2023	2015
		Mt CO ₂ e	342	351
Scope 3^(a)				
Décomposition par produits				
Pétrole	Mt CO ₂ e	218	227	350
Gaz	Mt CO ₂ e	124	124	60

(a) GES Scope 3 - GHG Protocol - Catégorie 11 (se reporter au glossaire pour la définition).

Indicateurs d'intensité		2024	2023	2015
		Base 100 en 2015	83,5	87
Intensité carbone cycle de vie des produits énergétiques vendus^(a) (73 g CO₂e/MJ en 2015)				
Intensité des émissions de méthane des installations pétrolières et gazières opérées (Amont)	%	0,10	0,11	0,23

(a) Intensité carbone cycle de vie des produits énergétiques vendus (se reporter au glossaire pour la définition).

(b) Indicateur élaboré en 2018 qui prend pour année de référence 2015.

Autres indicateurs		2024	2023	2015
		Mm ³ /j	2,5	2,5
Gaz brûlé à la torche^(a) (activités oil & gas Amont)				
dont brûlage de routine	Mm ³ /j	0,5	0,3	2,3 ^(b)

(a) Cet indicateur inclut le brûlage de sécurité, de routine et de non-routine.

(b) Volumes estimés selon les données historiques.

(Source : DEU 2024, §5.2.1.3)

(1) Se reporter au point 5.2.1 du chapitre 5 pour le périmètre de *reporting*.

Sous-catégories, indicateurs proposés et informations à communiquer	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Changement climatique		
Mise en œuvre des recommandations de la TCFD		
Mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de la TCFD (groupe de travail sur les informations financières liées au climat). Le cas échéant, communiquer un calendrier prévisionnel sur trois ans maximum pour cette mise en œuvre. Dire si l'entreprise a formulé ou s'est engagée à formuler des objectifs de réduction des émissions des GES conformes aux ambitions de l'Accord de Paris (limiter le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 °C) et à atteindre la neutralité carbone avant 2050.	Oui	TotalEnergies a publiquement apporté son soutien à la TCFD et à ses recommandations et les a mises en œuvre depuis son rapport annuel 2017. À partir de 2024, les recommandations de la TCFD ont été reprises par l'ISSB (International Sustainability Standards Board). Conformément aux exigences de la directive européenne CSRD, TotalEnergies publie désormais des informations en matière de durabilité en application de la CSRD et en suivant les normes ESRS (se reporter au point 5.2.1 du chapitre 5). En mai 2024, l'EFRAG et la fondation IFRS ont publié une guide d'interopérabilité entre les normes ESRS et ISSB.
Perte de la nature		
Utilisation des terres et sensibilité écologique		
Communiquer le nombre et la superficie (en hectares) des sites détenus, loués ou gérés situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité.	Oui	175 sites opérés par la Compagnie représentant 6 769 hectares sont situés dans ou à proximité de zones protégées et/ou de zones clés pour la biodiversité ⁽¹⁾ . (Source : DEU 2024, §5.2.4.6)
Gestion de l'eau douce		
Prélèvement et consommation d'eau dans les zones à fort stress hydrique		
Communiquer les opérations pertinentes, avec les quantités (en 10 ⁶ m ³) d'eau prélevée et d'eau consommée ainsi que le pourcentage provenant de régions à stress hydrique de base élevé ou extrêmement élevé selon le <i>Aqueduct Water Risk Atlas</i> du WRI. Estimer et communiquer ces mêmes données pour l'ensemble de la chaîne de valeur (amont et aval) si pertinent.	Oui	Sites opérés au périmètre ESRS Prélèvements d'eau douce hors boucle ouverte de refroidissement : 92 10 ⁶ m ³ Prélèvements d'eau douce en zone de stress hydrique : 56 10 ⁶ m ³ Consommation d'eau douce : 45 10 ⁶ m ³ Consommation d'eau douce en zone de stress hydrique : 26 10 ⁶ m ³ (Source : DEU 2024, §5.2.3.5)
PERSONNES		
Dignité et égalité		
Diversité et inclusion		
Pourcentage d'employés par catégorie professionnelle selon plusieurs paramètres de diversité : groupe d'âge, genre et autres indicateurs (tels que minorités).	Oui	Les informations sont disponibles au point 5.3.1.3-D du chapitre 5. N.B. Tableaux des effectifs disponibles aux points 5.3.1.1 et 5.3.1.3-D du chapitre 5 notamment, répartitions par sexe, type de contrat, zone géographique, tranche d'âge, etc. Le détail des données, ainsi que d'autres répartitions sont disponibles avec un historique sur 5 ans sur le site internet de TotalEnergies dans la partie Indicateurs de la rubrique Développement durable.
Égalité salariale		
Ratios du salaire de base et de la rémunération pour chaque catégorie professionnelle, par sites d'activité importants : entre les femmes et les hommes, les minorités et la majorité et autres paramètres pertinents de la diversité.	En partie	Les informations sont disponibles aux points 5.3.1.3-C et D du chapitre 5. N.B. Indicateurs d'écart de rémunération au point 5.3.1.3-D.
Niveau de rémunération		
1. Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local. 2. Ratio entre la rémunération annuelle totale du CEO et la rémunération annuelle totale médiane de l'ensemble des effectifs (hors CEO).	Oui	Les informations sont disponibles aux points 5.3.1.3-C et D du chapitre 5. N.B. Ratio du salaire de base le plus bas (H/F) rapporté au salaire minimum garanti par la législation locale, agrégé par zone géographique disponible au point 5.3.1.3-D. Ratio de rémunération du Président-directeur général disponible au point 4.3.2.1 du chapitre 4.
Risque de travail des enfants et travail forcé		
Présentation des opérations et fournisseurs considérés comme présentant un risque significatif lié au travail des enfants et au travail forcé. Ce risque peut être lié : a) au type d'opérations (usine, par exemple) et de fournisseur ; b) à certains pays et zones géographiques.	Oui	Le travail forcé et le travail des enfants ont été identifiés comme les risques d'impacts négatifs graves des activités de la Compagnie sur les droits humains, notamment dans la chaîne d'approvisionnement, mentionnés comme tels dans le Rapport de durabilité – section Travailleurs de la chaîne de valeur. Le processus de qualification des fournisseurs est présenté dans le Rapport de durabilité – section Gestion des relations avec les fournisseurs. (Source : DEU 2024, §5.3.2 et 5.4.3)

(1) Selon le standard GRI.

Sous-catégories, indicateurs proposés et informations à communiquer	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Santé, sécurité et bien-être		
Indicateurs		
Santé et sécurité	Oui	<p>Nombre de décès accidentels : 1</p> <p>Nombre de décès accidentels par centaine de millions d'heures travaillées : 0,25</p> <p>Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès) : 10</p> <p>Nombre d'accidents du travail déclarés par million d'heures travaillées : 0,55</p> <p>Principaux types d'accidents du travail : en 2024, sur les 219 accidents du travail déclarés, 210 ont relevé de l'accidentologie au poste de travail. 75% d'entre eux sont survenus lors de déplacement à pied, de manutention de charge ou d'objet, d'utilisation d'outils portatifs ou lors d'intervention sur système alimenté en énergie.</p> <p>Millions d'heures travaillées : 400</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.2)</p> <p>La politique générale en matière de santé au travail est présentée au point 5.3.1.2-E et le dispositif de protection sociale au point 5.3.1.3-C du chapitre 5.</p>
Compétences pour l'avenir		
Formations proposées		
<p>1. Nombre moyen d'heures de formation suivies par les employés au cours de la période de <i>reporting</i>, ventilé par genre et par catégorie professionnelle (nombre total d'heures de formation assurées divisé par le nombre d'employés).</p> <p>2. Dépenses moyennes en formation et développement par employé à temps plein (coût total des formations assurées divisé par le nombre d'employés).</p>	Oui	<p>Les informations sont disponibles au point 5.3.1.3-B du chapitre 5.</p> <p>N.B. Tableaux disponibles au point 5.3.1.3-B de ce document.</p> <p>Le détail des données ainsi que le montant de dépense moyenne de formation par an et par salarié sont disponibles avec un historique sur 5 ans sur le site internet TotalEnergies dans la partie Indicateurs de la rubrique Développement durable.</p>
PROSPÉRITÉ		
Emploi et création de richesse		
Effectifs, recrutement et rotation		
<p>1. Nombre total d'employés et taux de recrutement de nouveaux employés au cours de la période de reporting, par groupe d'âge, genre, autres indicateurs de diversité et région.</p> <p>2. Nombre total d'employés et taux de rotation au cours de la période de reporting, par groupe d'âge, genre, autres indicateurs de diversité et région.</p>	Oui	<p>Pour mettre en œuvre sa stratégie multi-énergies équilibrée au bénéfice de la transition énergétique, TotalEnergies a défini une ambition humaine pour ses salariés. Déployée dès 2019 sous le nom de Better Together, elle a pour objectifs d'attirer et développer les talents partout dans le monde, de promouvoir un esprit managérial favorisant le développement des équipes et de construire une entreprise où il fait bon vivre ensemble.</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.3)</p> <p>N.B. Tableaux disponibles aux points 5.3.1.1 et 5.3.1.3-D du chapitre 5.</p> <p>Le détail des données, ainsi que d'autres répartitions sont disponibles avec un historique sur cinq ans sur le site internet de TotalEnergies dans la partie Indicateurs de la rubrique Développement durable.</p>
Contribution économique		
<p>1. Valeur économique directe générée et distribuée (VEGD), calculée par la méthode de la comptabilité d'exercice et couvrant les composantes essentielles des opérations internationales de l'organisation, ventilée de préférence selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes ; - coûts opérationnels ; - salaires et avantages des employés ; - paiements aux apporteurs de capitaux ; - paiements au gouvernement ; - investissements en faveur de la communauté. <p>2. Aide financière publique : montant total des aides d'origine publique, quel qu'en soit le pays, reçues par l'organisation au cours de la période de <i>reporting</i>.</p>	En partie	<p>La VEGD n'est pas présentée en tant que telle mais certains éléments sont disponibles pour la calculer.</p> <p>(Source : DEU 2024, §1.1.3, 1.9, 8.2 et 8.7)</p>
Contribution à l'investissement financier		
<p>Montant total des immobilisations (CapEx), déduction faite de leur amortissement, étayé par une description de la stratégie d'investissement de l'entreprise.</p> <p>Montant du rachat de titres et des versements de dividendes, étayé par une description de la stratégie de l'entreprise en matière de retour de capital aux actionnaires.</p>	Oui	<p>Information disponible dans le DEU.</p> <p>(Source : DEU 2024, §1.5.1, 1.9, 5.2.6, 8.6 et 8.7)</p>

Sous-catégories, indicateurs proposés et informations à communiquer	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Innovation dans la qualité des produits et services		
Dépenses R&D	Oui	<p>L'investissement de la Compagnie pour préparer l'avenir s'est élevé en 2024 à plus d'1 milliard de dollars avec un périmètre intégrant la R&D, l'innovation industrielle et les développements dans le domaine du digital.</p> <p>La Compagnie a investi 805 millions de dollars en 2024 dans sa R&D ainsi que dans celle de ses filiales (contre 774 millions de dollars en 2023 et 762 millions de dollars en 2022) avec un effectif dédié de plus de 3 500 chercheurs.</p> <p>À l'appui de sa stratégie de transition, TotalEnergies a fortement réorienté sa R&D au cours des dernières années. TotalEnergies a décidé de consacrer 68% du budget R&D de 2024 aux énergies bas carbone (renouvelables, biomasse, batteries...) et à la baisse de l'empreinte environnementale à travers les programmes CCUS et développement durable, contre 28% en 2017.</p> <p>(Source : DEU 2024, §1.6.2)</p>
Montant total (en USD) des coûts liés à la recherche et au développement.		
Communauté et vitalité sociale		
Total des contributions versées	Oui	<p>La Compagnie publie chaque année un rapport de transparence fiscale qui apporte des informations détaillées sur les impôts et taxes payés dans ses principaux pays d'activités et sur le montant total des contributions versées par la Compagnie, ventilé par nature d'impôt et de taxes et par région (« Our Total Tax Contribution »).</p> <p>(Source : site internet de TotalEnergies)</p> <p>TotalEnergies publie également dans son DEU un rapport annuel sur les paiements de ses filiales du secteur extractif aux gouvernements, par pays et par projet, comprenant entre autres le montant global d'impôts et de taxes, avec une information spécifique sur les paiements d'impôt sur les bénéfices.</p> <p>(Source : DEU 2024, §9.3)</p>
Montant total des taxes versées par l'entreprise, dont impôt sur le revenu des sociétés, taxe foncière, TVA non déductible et autres taxes assimilées, prélèvements assis sur les salaires et autres taxes constituant un coût pour l'entreprise, ventilé par catégorie de prélèvement.		